### AR PrefectuREPUBLIQUE FRANÇAISE

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

#### POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS

Numéro SIRET: 20005280100012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GUILLESTRE

#### M14

#### **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: Budget principal PETR** 

**ANNEE 2020** 

Code INSEE POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS			
Budget principal PETR			
refecture I - INFORMATIONS (	ENERALES	ı	
00304-2020004BP20-DE ORMATIONS STATISTIQUES, F	CALES ET FINANCIERES	Α	
	Budge efecture I-INFORMATIONS (	Budget principal PETR  efecture I - INFORMATIONS GENERALES  O03304-2020004BP20-DE FORMATIONS STATISTIQUES, F CALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1) Valeurs par hab. (population		Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,59	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre tel les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il convient d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

<sup>(</sup>statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	BP	2020

Æ	I INFORMATIONS O	ENERALES	I
ΙĹ	AR Prefectumobalites de vote	DU BUDGET	В

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 2					
		N CENERALE DU BUDGET		II	]
	AR Prefecture <sub>VUE</sub>	D'ENSEN BLE		<b>A</b> 1	1
	005-200052801-20200304-2020004BP20- Reçu le 05/03/2020 <b>FO</b> Publié le 05/03/2020	-DE NCTIONN EMENT	•		•
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEM	I .	
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	491 422,80	53	1 672,23	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 40 249,43	(si excédent)		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	531 672,23	53	1 672,23	
•	IN	VESTISSEMENT		_	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	392 570,93		1 942,80	
<b></b>	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positi	f) 0 628,13	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	392 570,93	39.	2 570,93	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	924 243,16	92	4 243,16	
	(1) Au budget primitif les crédits votés correspondent aux crédits votés	lere de cette étano hudaétairo. De même pour les	décisions modificatives et le hude	uet eupplémentaire	

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

<sup>(</sup>a) Les festes a réaliser de la section de l'incidinferient correspondent en dépenses, aux dépenses enjagues non mandates en informataches lens qui ens ressortent de l'comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section d'investissement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

ВР

Ш

**A2** 

2020

PRESENTATION CENERALE DU BUDGET AR Prefettion DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE

Reçu le 05/03/2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL (-DAD - manas f)
		budget précédent	2019 (2)	nouvelles		(=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	118 215,00	0,00	75 400,00		75 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	370 050,00	0,00	387 050,00		387 050,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 050,00	0,00	19 030,00		19 030,00
	Total des dépenses de gestion courante	503 315,00	0,00	481 480,00		481 480,00
66	Charges financières	3 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
67	Charges exceptionnelles	999 033,62	0,00	6 000,00		6 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	66 338,69		0,00		0,00
7	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 571 687,31	0,00	489 480,00		489 480,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	2 821,00		1 942,80		1 942,80
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 821,00		1 942,80		1 942,80
	TOTAL	1 574 508,31	0,00	491 422,80		491 422,80

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 40 249,43

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 531 672,23

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	357 375,00	0,00	530 274,15		530 274,15
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	357 375,00	0,00	530 274,15		530 274,15
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 120 000,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 477 375,00	0,00	530 274,15		530 274,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 399,00		1 398,08		1 398,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	·		0,00		0,00
,	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 399,00		1 398,08		1 398,08
	TOTAL	1 478 774,00	0,00	531 672,23		531 672,23

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 531 672,23 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	544,72
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $<sup>(6) \</sup> Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$ 

## II - PRESENTATION CENE RALE DU BUDGET II AR Prefecture or investissement - Chapitres A3

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE

Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020 **DEPENSES D'NVESTISSEMENT** 

Chap	Lihallá	Dour mémoire	stes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent	2019 (2)	nouvelles	70.12 (0)	(=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	374 666,67	0,00	374 666,67		374 666,67
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	22 978,34		16 506,18		16 506,18
	Total des dépenses financières	397 645,01	0,00	391 172,85		391 172,85
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	397 645,01	0,00	391 172,85		391 172,85
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 399,00		1 398,08		1 398,08
041	Opérations patrimoniales (4)	,		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 399,00		1 398,08		1 398,08
	TOTAL	399 044,01	0,00	392 570,93		392 570,93

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 392 570,93

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 821,00		1 942,80		1 942,80
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 821,00		1 942,80		1 942,80
	TOTAL	2 821,00	0,00	1 942,80		1 942,80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 390 628,13 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 392 570,93

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	544,72
FONCTIONNEMENT (10)	

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PE	TR BP	2020
II - PRESENTATION SENE RALE DU BUDGET	11	1
AR Prefecture D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		
(1) Cf. Mod ité \$\int \text{stote 2:6} 0.05 2.8 0 1 - 2 0 2 0 0 3 0 4 - 2 0 2 0 0 0 4 BP 2 0 - DE (2) Inscrire n casale reprise des (\$\sur_{\text{stot}}\)		70C ) nor

- (6) A sen reinnement dans le cadre de budgets annexes.

  (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un la cadédaire. (6) En depenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalises sur les biens reçus en allectation. En récette, il rétrace, le cas écheant, exercice antérieur.

  (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

  (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

  (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

  (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

BP 2020

# PRESENTATION CENERALE DU BUDGET Ш AR Prefectura **DU BUDGET B1** 

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE

Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONOTIONNEMENT	Cpérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	75 400,00		75 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	387 050,00		387 050,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 030,00		19 030,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 942,80	1 942,80
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		489 480,00	1 942,80	491 422,80

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 40 249.43 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 531 672,23

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 1 398,08 1 398,08 16 Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.) 374 666,67 0,00 374 666,67 18 Compte de liaison : affectation (8) 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) 0,00 0.00 0.00 204 Subventions d'équipements versés 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles (6) 0,00 0.00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation (6) (9) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours (6) 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances (...) des participations 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 45.. Total des opérations pour compte de tiers (7) 0,00 0,00 0,00 Stocks 3 0,00 0,00 0,00 020 Dépenses imprévues (investissement) 16 506.18 16 506.18 Dépenses d'investissement - Total 391 172,85 1 398,08 392 570,93

> D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 392 570,93

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

ВР

2020

# PRESENTATION CENERALE DU BUDGET Ш AR Prefectuação GENERALE DU BUDGET **B2** 

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE

Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONOTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00		0,00
	diverses			
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	530 274,15		530 274,15
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 398,08	1 398,08
Recettes de fonctionnement - Total		530 274,15	1 398,08	531 672,23

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 531 672,23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 942,80	1 942,80
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	1 942,80	1 942,80

+
390 628,13
+
0,00
=
392 570,93

9

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires (2) Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Si la commune du l'établissement appique le régime des provisions oudgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

2020

III VOTE DU BUDGET III

AR PSECTION DE TONNEMENT DETAIL DES DEPENSES A1

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

	Publié le 05/03/2020			
Chap/	Libelle (1)	Pour mémoire	Proposition	Vote de l'assemblée
art (1)		budget précédent	nouvelle (3)	délibérante (4)
		(2)		
)11	Charges à caractère général	118 215,00	75 400,00	
042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	8 000,00	5 000,00	
0632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	5 500,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	
311	Contrats de prestations de services	5 300,00	5 500,00	
3135	Locations mobilières	27 515,00	15 600,00	
31551	Matériel roulant	2 000,00	2 500,00	
1558	Autres biens mobiliers	3 000,00	2 000,00	
3156	Maintenance	1 500,00	2 200,00	
161	Assurance multirisques	2 500,00	3 100,00	
168	Autres primes d'assurance	750,00	0,00	
182	Documentation générale et technique	650,00	0,00	
184	Versements à des organismes de formation	1 400,00	1 000,00	
225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	
3226	Honoraires	3 000,00	3 600,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	750,00	
238	Divers	35 000,00	8 000,00	
3251	Voyages et déplacements	10 300,00	13 200,00	
3261	Frais d'affranchissement	700,00	850,00	
3262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 000,00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	1 100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	370 050,00	387 050,00	
218	Autre personnel extérieur	7 000,00	3 600,00	
336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	5 200,00	6 000,00	
4116	Indemnités de préavis et de licenciement	20 000,00	0,00	
4131	Rémunérations	200 000,00	216 000,00	
3451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	125 000,00	
3453	Cotisations aux caisses de retraite	16 880,00	22 000,00	
3454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	0,00	
3455 3475	Cotisations pour assurance du personnel	1 970,00 500,00	3 200,00 750,00	
6488	Médecine du travail, pharmacie Autres charges	13 500,00	10 500,00	
014	Atténuations de produits	13 300,00	0,00	
55	Autres charges de gestion courante	15 050,00	19 030,00	
531	Indemnités	12 000,00	15 000,00	
5532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	
5533	Cotisations de retraite	1 000,00	2 000,00	
5888	Autres	50,00	30,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	503 315,00	481 480,00	
<del></del>	Charges financières (b)	3 000,00	2 000,00	
616	Intérêts bancaires et sur opérat° de financement (escompte)	3 000,00	2 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	999 033,62	6 000,00	
673			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
673 678	Titres annulés (sur exercices antérieurs) Autres charges exceptionnelles	119 033,62 880 000,00	0,00 6 000,00	
)22	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	66 338,69	0,00	
122	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 571 687,31	489 480,00	
122		1 5/1 00/,31	•	
023	Virement à la section d'investissement	0.004.00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	2 821,00	1 942,80	
811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 821,00	1 942,80	
1	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 821,00	1 942,80	
43	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 821,00	1 942,80	

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR			ВР	2020
III VOTE DU BUDGET			III	7
AR PSECTIONIEMENT DETAIL DES DEPENSES			A1	1
 005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020			•	
TOTAL DES DEFENSES DE FONOTIONNEMENT DE L'EXERGICE  (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 574 508,31	491 422,80		

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	40 249,43
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	531 672,23

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(9)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	BP	2020
FOLE DEGOILIBRE TERRITORIAL ET RORAL DO BRIANCONNAIS - 03 - Budget philicipal FETR	DF.	2020

<del>III - VOTE BU B</del> UDGET	
AR Prefecture DETAIL DES RECETTES	A2

005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

Chap/ art (1)	Libelle (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	357 375,00	530 274,15	
74718 7472 74758 7478	Autres Régions Autres groupements Autres organismes	62 300,00 40 000,00 38 015,00 217 060,00	57 500,00 83 000,00 187 500,00 202 274,15	
75	Autres produits de gestion courante	,	0,00	
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013)	357 375,00	530 274,15	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 120 000,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	1 120 000,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 477 375,00	530 274,15	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	1 399,00	1 398,08	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	1 399,00	1 398,08	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 399,00	1 398,08	
тот	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 478 774,00	531 672,23	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	531 672,23

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes a realiser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(8)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

	III - VOTE DU	⊢ <del>B</del> µDGET		III	
	AR Prefich binvestissement	_ I ETAIL DES DEPENSE	S	B1	
	005-200052801-20200304-2020004BP20-DE				
Char art (1	Reçu <del>le 05/03/2020</del> Publié le 05/03/2 <b>6.ibellé(1)</b>	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assem délibérante (	
010	Stocks		0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00		
	Total des dépenses d'équipement		0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	374 666,67	374 666,67		
641	Emprunts en euros	374 666,67	374 666,67		
020	Dépenses imprévues ( investissement )	22 978,34	16 506,18		
20	Dépenses imprévues ( investissement )	22 978,34	16 506,18		
	Total des dépenses financières	397 645,01	391 172,85		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	397 645,01	391 172,85		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 399,00	1 398,08		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 399,00	1 398,08		
3918	Autres	1 399,00	1 398,08		
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 399,00	1 398,08		
TC	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	399 044,01	392 570,93		
		RESTES	A REALISER 2019 (11)	+	0,0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

392 570,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

13

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BE	RIANCONNAIS - 05 - Budge	t principal PETR	BP	202				
-	III VOTE DU	<del>∟B</del> µDGET		III	7				
AR P'SEE 16 1 WESTISSEMENT - I ETAIL DES RECETTES									
	005-200052801-20200304-2020004BP20-DE		1						
Char art (1	reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2 <b>bibellé(1)</b>	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'asse délibérante					
010	Stocks		0,00						
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00						
204	Subventions d'équipement versées		0,00						
21	Immobilisations corporelles		0,00						
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00						
23	Immobilisations en cours		0,00						
	Total des recettes d'équipement		0,00						
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00						
	TOTAL RECETTES REELLES		0,00						
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00						
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	2 821,00	1 942,80						
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 278,00	399,00						
28188	Autres immobilisations corporelles	1 543,00	1 543,80						
TC	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 821,00	1 942,80						
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00						
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	2 821,00	1 942,80						
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 821,00	1 942,80						

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	390 628,13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	392 570,93

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, l-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR							
III - VOTE DU BUDGET							
AR Prefer DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	7					
005-200052801-20200304-2020004BP20-DE Reçu le 05/03/2020 OPERATION D'EQUIFEMENT N° LIBELLE : Publié le 05/03/2020		_					

POUR VOTE (Chapitre)

#### POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)			sitions Vote (3) relles 3)		(3)	Montant   informat (4)	
	DEPENSES	0,00	а	0,00		0,00	b	0,00	b	0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Reste	s à réaliser N-1	(2)			Recette	information (4) 0,00 b 0,00  Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES C				0	d				0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif										

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

B-1-3-B3

# POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	TOTAL
NVESTISSEMENT												•
DEPENSES												
Dépenses réelles	0.00	391 172.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	391 172.85
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0.00											0.00
Total dépenses de l'exercice	0,00	392 570,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 570,93
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	392 570,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 570,93
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
RAR N-1 et reports	390 628,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 628,13
Total cumulé recettes d'investissement	390 628,13	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 570,93

#### **FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	DEPENSES											
Total dépenses de l'exercice	0,00	491 422,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 422,80
RAR N-1 et reports	40 249,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 249,43
Total cumulé dépenses de fonctionnement	40 249,43	491 422,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 672,23
RECETTES										·		
Total recettes de l'exercice	0,00	531 672,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 672,23
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	531 672,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 672,23

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un iveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Ou biens de la structure intercommunale.

<sup>(3)</sup> Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	PRESENT.  01 Opérations non ventilables		1 Sécurité et	DU BILAN ONCTION - \	/UE D'ENSE						IV A1	7
	01 Opérations non	0 Services généraux	1 Sécurité et	ONCTION - \							A1	
	Opérations non	Services généraux	Sécurité et		3							
EMENT		publiques	salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
		•					•	•		•	•	,
3												,
ses d'investissement	0,00	392 570,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 570,93
elles	0,00	391 172,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 172,85
épenses imprévues ( investissement )	0,00	16 506,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 506,18
épenses imprévues ( investissement )	0,00	16 506,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 506,18
mprunts et dettes assimilées	0,00	374 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 666,67
imprunts en euros	0,00	374 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 666,67
ordre	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08
Ppérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08
utres	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08
s d'investissement	390 628,13	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 570,93
lles	390 628,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 628,13
olde d'exécution de la section d'investissement reporté	390 628,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 628,13
olde d'exécution de la section d'investissement reporté	390 628,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 628,13
rdre	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
Ppérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
flatériel de bureau et matériel informatique	0,00	399,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399,00
utres immobilisations corporelles	0,00	1 543,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543,80
NEMENT												
3												
ses de fonctionnement	40 249,43	491 422,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 672,23
elles	40 249,43	489 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 729,43
tésultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	40 249,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 249,43
	des d'investissement elles épenses imprévues ( investissement ) épenses imprévues ( investissement ) mprunts et dettes assimilées mprunts en euros ordre depérations d'ordre de transfert entre sections utres  s d'investissement  lles olde d'exécution de la section d'investissement reporté olde d'exécution de la section d'investissement reporté rdre depérations d'ordre de transfert entre sections datériel de bureau et matériel informatique utres immobilisations corporelles  NEMENT  des de fonctionnement elles	tes d'investissement 0,00 elles 0,00 elpenses imprévues (investissement) 0,00 elperations d'ordre de transfert entre sections 0,00 elperations d'ordre de transfert entre sections 0,00 elles 0,00 elles 390 628,13 elles 390 628,13 elles 390 628,13 elles 0,00 elles 0,	tes d'investissement 0,00 392 570,93 selles 0,00 391 172,85 sépenses imprévues (investissement ) 0,00 16 506,18 sépenses imprévues (investissement ) 0,00 16 506,18 mprunts et dettes assimilées 0,00 374 666,67 mprunts en euros 0,00 374 666,67 ordre 0,00 1 398,08 sepérations d'ordre de transfert entre sections 0,00 1 398,08 utres 0,00 1 398,08 utres 0,00 1 398,08 utres 390 628,13 0,00 1 398,08 utres 390 628,13 0,00 olde d'exécution de la section d'investissement reporté 390 628,13 0,00 olde d'exécution de la section d'investissement reporté 390 628,13 0,00 ordre 0,00 1 942,80 sepérations d'ordre de transfert entre sections 0,00 1 942,80 sepérations d'ordre de transfert entre sections 0,00 1 942,80 sepérations d'ordre de transfert entre sections 0,00 1 942,80 sepérations d'ordre de transfert entre sections 0,00 1 942,80 sepérations corporelles 0,00 1 543,80 NEMENT	tes d'investissement 0,00 392 570,93 0,00 elles 0,00 391 172,85 0,00 dépenses imprévues ( investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 mprunts et dettes assimilées 0,00 374 666,67 0,00 mprunts en euros 0,00 374 666,67 0,00 ordre 0,00 1 398,08 0,00 ordre 0,00 1 398,08 0,00 depenses imprévues ( investissement ) 0,00 1 374 666,67 0,00 mprunts en euros 0,00 1 398,08 0,00 ordre 0,00 0,00 0,00 ordre 0,00 0,00 ordre 0,00 0,00 0,00 0,00 ordre 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	es d'investissement 0,00 392 570,93 0,00 0,00 elles 0,00 391 172,85 0,00 0,00 0,00 eperaces imprévues ( investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 0,00 expenses imprévues ( investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 0,00 expenses imprévues ( investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 0,00 0,00 expenses imprévues ( investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 0,00 0,00 expenses imprévues ( investissement ) 0,00 174 666,67 0,00 0,00 0,00 expenses en considerations of the consideration of the co	es d'investissement 0,00 392 570,93 0,00 0,00 0,00 0,00 elles 0,00 391 172,85 0,00 0,00 0,00 0,00 elepenses imprévues (investissement ) 0,00 16 506,18 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 mprunts et dettes assimilées 0,00 374 666,67 0,00 0,00 0,00 0,00 mprunts et dettes assimilées 0,00 374 666,67 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	es d'investissement	es d'investissement	es d'investissement 0,00 392 \$70,93 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	as d'investissement 0.00 392 570,93 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.	es d'investissement 0,00 392 570,30 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	es d'investissement 0.00 392 670,93 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

40 249,43

75 400,00

5 000,00

0,00

0,00

0,00

002

6042

Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)

Achats prestations de services (autres que terrains à aménageı

Charges à caractère général

40 249,43

0,00

0,00

0,00

75 400,00

5 000,00

0,00

0,00

0,00

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 2020	
--	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	<b>A</b> 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	15 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 600,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6161	Assurance multirisques	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6238	Divers	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	387 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 050,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
64131	Rémunérations	0,00	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6488	Autres charges	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 030,00
6531	Indemnités	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6532	Frais de mission	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65888	Autres	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
66	Charges financières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6616	Intérêts bancaires et sur opérat° de financement (escompte)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses	d'ordre	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	1 942,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,80
RECETTI	RECETTES												
Total recei	ttes de fonctionnement	0,00	531 672,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 672,23
Recettes r	éelles	0,00	530 274,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 274,15
74	Dotations, subventions et participations	0,00	530 274,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 274,15
74718	Autres	0,00	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
7472	Régions	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
74758	Autres groupements	0,00	187 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 500,00
7478	Autres organismes	0,00	202 274,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 274,15
Recettes	d'ordre	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	1 398,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398,08

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 2020
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

#### FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	40 249,43	491 422,80	531 672,23
Dépenses de l'exercice	0,00	491 422,80	491 422,80
011 Charges à caractère général	0,00	75 400,00	75 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	387 050,00	387 050,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 942,80	1 942,80
65 Autres charges de gestion courante	0,00	19 030,00	19 030,00
66 Charges financières	0,00	2 000,00	2 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	6 000,00	6 000,00
Restes à réaliser - reports	40 249,43	0,00	40 249,43
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	40 249,43	0,00	40 249,43
RECETTES TOTALES (2)	0,00	531 672,23	531 672,23
Recettes de l'exercice	0,00	531 672,23	531 672,23
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 398,08	1 398,08
74 Dotations, subventions et participations	0,00	530 274,15	530 274,15

	020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	491 422,80
Dépenses de l'exercice	491 422,80
011 Charges à caractère général	75 400,00
012 Charges de personnel et frais assimil	387 050,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	1 942,80
65 Autres charges de gestion courante	19 030,00
66 Charges financières	2 000,00
67 Charges exceptionnelles	6 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

	020 Administration générale de la collectivité
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00
RECETTES TOTALES (2)	531 672,23
Recettes de l'exercice	531 672,23
042 Opérations d'ordre de transfert entre	1 398,08
74 Dotations, subventions et participations	530 274,15

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

#### FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	392 570,93	392 570,93
Dépenses de l'exercice	0,00	392 570,93	392 570,93
Non individualisées en opérations	0,00	392 570,93	392 570,93
020 Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	16 506,18	16 506,18
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	1 398,08	1 398,08
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	374 666,67	374 666,67
RECETTES TOTALES (2)	390 628,13	1 942,80	392 570,93
Recettes de l'exercice	0,00	1 942,80	1 942,80
Non affectées aux opérations	0,00	1 942,80	1 942,80
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	1 942,80	1 942,80
Restes à réaliser - reports	390 628,13	0,00	390 628,13
Non affectées aux opérations	390 628,13	0,00	390 628,13
001 Solde d'exécution de la section d'investis	390 628,13	0,00	390 628,13

	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	392 570,93
Dépenses de l'exercice	392 570,93
Non individualisées en opérations	392 570,93
020 Dépenses imprévues ( investissement )	16 506,18
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 398,08
16 Emprunts et dettes assimilées	374 666,67
RECETTES TOTALES (2)	1 942,80
Recettes de l'exercice	1 942,80
Non affectées aux opérations	1 942,80
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 942,80
Restes à réaliser - reports	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des		ant des ements N-1	Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

B-3-4-A21

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
Γ	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

					Em	prunts et	dettes	à l'origin	e du coi	ntrat				
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	d'amortissement	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)				premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)			d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers					74 000,00									
(Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					74 000,00									
	EPCI COMMUNAUTES DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	09/11/2017		09/11/2018	54 000,00	F		0.0	0.0		А	Х	N	A-1
	EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS	09/11/2017		09/11/2018	20 000,00	F		0.0	0.0		А	x	N	A-1
Total général					74 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	BP 2	2020
	IV - ANNEXES	IV	
ſ	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	

		Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
Nature	0		Catégorie	On ital material			Taux d'inté	rêt	Anı				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? Montant O/N couvert (10)	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020		Type de taux (12)		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		24 666,67					24 666,67	0,00	0.00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 666,67					24 666,67	0,00	0.00	0,00	
	N	0,00		18 000,00	0,83	F		0.0	18 000,00	0,00	0.00	0,00	
	N	0,00		6 666,67	0,83	F		0.0	6 666,67	0,00	0.00	0,00	
Total général		0,00		24 666,67					24 666,67	0,00	0.00	0,00	

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	2					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	24 666,67					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
maniphoateur jusqu'a o cape	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
		Capital				Nature de	N 0 1 1					Primes év	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de	Effet de l'instrument de couverture								
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020	ı
--	----	------	---

IV ANNEXES				
AR Prefectiments du Bilan - E	AT DE LA DETTE	A2.6		
005-20005280 <b>: DETTE POUR FINANCER: L'EMPRUN</b> T				
Reçu le 05/03/2020				
Publié le 05/03/2020				

Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital a	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REFARITION FAR FREIEUR	l'origine (2)	- / - / <b>N</b>	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

B-3-4-A22 31

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEX ES	IV	7
### PTETECTUTE  ELEMENTS DU BILAN - ET AT DE LA DETTE  005-200052801-20200304-2020004BPAUTRES DETTES	A2.7	
Publié le 05/03/2020 (issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)		_

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
AIDE FINANCIERE REMBOURSABLE	54 000,00	18 000,00	0,00
AIDE FINANCIERE REMBOURSABLE	20 000,00	6 666,66	0,00

B-3-4-A27 32

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 202	BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 2020
---	---

IV-ANNE)	ES	IV
AR Prefecture  ELEMENTS DU E  005-200052801-202 METAODES OTABSES FOUR		А3
Publié le 05/03/2020		

	Délibération du		
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immob 1 500,00€	02/03/2016		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	20	02/03/2016
Linéaire	Bâtiments légers	15	02/03/2016
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	02/03/2016
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisation	5	02/03/2016
Linéaire	Logiciels	2	02/03/2016
Linéaire	Matériels classiques	10	02/03/2016
Linéaire	Matériels de bureau électriques ou électroniques	10	02/03/2016
Linéaire	Matériels informatiques	5	02/03/2016
Linéaire	Mobiliers	15	02/03/2016
Linéaire	Voitures	10	02/03/2016

B-3-4-A3 33

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR						BP	2020	
	AR Prefectur 005-200052801-20200304-202 Regu le 05/03/2020	re ELEMENT	NNEXES S DU BILAI PROVISION				IV A4	
	Publié le 05/03/2020  Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprise	es SO	LDE
		1			1	<u> </u>		
тот	AL							

B-3-4-A4 34

<sup>(1)</sup>Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

POLE D'EQUILIBRE TER	RITORIAL ET RURAL	. DU BRIANCONNAIS	- 05 - Bu	ıdget principal F	PETR	BP	
AD Drocks	IV -	ANNEX ES				IV	
AR Prefecture ELEMENTS DU BILAN  005-200052801-20200304-2029ALEMENT DES PROVISIONS (1)						<b>A</b> 5	
Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020			. ,			•	_
Nature de la provision	Objet	de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montar restant provisior	à

B-3-4-A4

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP	2020	)20
---	------	-----

IV ANNEXES				
AR Prefecture <sub>ELEMENTS DU</sub> BILAN	A6.1			
005-200052801-2 EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES				
Recu le 05/03/2020				

Publié le 05/03/2020 DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	392 570,93	I 392 570,93
16 Emprun	ts et dettes assimilées (A)	374 666,67	374 666,67
1641	Emprunts en euros	374 666,67	374 666,67
Dépenses o	et transferts à déduire des ressources propres (B)	17 904,26	17 904,26
10 Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 398,08	1 398,08
020	Dépenses imprévues ( investissement )	16 506,18	16 506,18
020	Dépenses imprévues ( investissement )	16 506,18	16 506,18

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	392 570,93	0,00	D001 0,00	392 570,93

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
TOLE DEGOLDRE TERRITORIAL ET ROMAL DO BRIANTOONNAIO - 00 - Buuget principui TETR	,	

IV ANNEXES				
AR Prefecture ELEMENTS DU BILAN	A6.2			
005-200052801-2 FQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES				
Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020 <b>PESSOURGES PROPRES</b>				
Publié le 05/03/2020 RESSOURCES PROPRES				

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 942,80	III 1 942,80		
Ressource	Ressources propres externes de l'année (a) 0,00				
Ressource	urces propres internes de l'année (b)(3)		1 942,80		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	399,00	399,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	1 543,80	1 543,80		
024	Produits de cessions	0,00	0,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 942.80	0.00	390 628.13	0,00	392 570,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	□ 392 570,93
Ressources propres disponibles	ا∨ 392 570,93
Solde	V = IV - II (6) 0.00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR		2020
IV. ANNEVEO		<u> </u>

ANNEXES IV AR Prefecture AR Prefecture ELEMENTS DU BILAN
005-2000528ETAT DE: REPARTITION DE: LA-TEOM - \$ ECTION DE FONCTIONNEMENT A7.2.1

05 (COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1) Publié le

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	(2) Montant Article (2) Libel		Libellé (2)	Montant
			Recettes issues de la TEOM		
			A	autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		0,00	

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;

<sup>(1)</sup> Députies et l'indicates et indirectes, aireraises à l'exercice de la compétant vises à l'autre LEUF ou 18 0001; (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement; (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP	ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR BP 2020
---	---

Į	ANNEX		
ľ	AR Prefecture ELEMENTS DI	BILAN	Ax.2.2
ш	05-20005280 <b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	SECTION D'INVESTISSEMENT	

Reculte 05 (150 MM) LINES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

 <sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
AR Prefecture  ELEMENTS DU SILAN  005-200052801-20200304-ÆTATODESECHARGES TF ANSFEREES	A8
Publié le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020  AR - FTAT DES CHARGES TRANSFEREES	'

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

B-3-4-A8 40

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
Ī	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : Intitu	Intitulé de l'opération :				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1	

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	/N Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice				
	Année	Profil		de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a omprani (r)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

 $<sup>(2)\</sup> Indiquer\ la\ p\'eriodicit\'e\ des\ remboursements\ A: annuelle\ ;\ M: mensuelle\ ;\ B: bimestrielle\ ;\ S: semestrielle\ ;\ T: trimestrielle\ ;\ X: autre.$ 

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur e	n euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)  Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)  Annuité nette de la dette de l'exercice (2)  Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	530 274,15

1/11

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  005-200052801-202003 80160-221641 BES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3	
Publié le 05/03/2020		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'obiet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du	Montant des redevances restant à courir						
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

B-3-4-B13 44

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<sup>(1)</sup> Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	$\overline{}$
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  005-200052801-20200304TAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5	
Publié le 05/03/2020		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL		•	•				

B-3-4-B13 46

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accorde aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'annel de la garantie cas d'appel de la garantie.

	AK PIELECLUI						_
<del>140çu</del>	ENGAGEMENTS H: 200052801-20200304-20 <b>2</b> - 1= 05/03/2020	<del>ORS BILAN - ENGA</del> CE	EMENTS DOI	NNES ET RECUS	5	B1.6	
	ié le 05/03/2020	Durée		Créance en	Créance en	A	
Année 'origine	Nature de l'engagement	en années	Périodicité	capital à l'origine	capital 01/01/N	Annuité i au cours l'exerc	s de

B-3-4-B13 47

PO	LE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
	IV - ANNEXES	IV	1
005-20	AR PIELECTURE  ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  10528015089269710005092685225000000000000000000000000000000000	B1.7	]
Reçu le Publié	e 05/03/2020 (article L. 2311-7 ou CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

 <sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
AD Professions IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	7
005-200 STEVATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

Publié le 05/03/2020

		Montant des AP			Montai	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 49

I	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR							
	IV - ANNEXES							
005-2	ENGAGEMENTS HE RS BILAN  005-2000 SHEVATION BES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
Publi	ié le 05/03/2020				•			
	Montan	t des AE		Montai	nt des CP			
N° ou	Total cumulé Crédits de Crédits de N° QU Pour mémoire (toutes les paiement paiement Restes à						es à	

		Montant des AE			Montai	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 50

	POLE	D'EQUILIBI	RE TERRITORIAL ET	RURAL DU BRIA	NCONNAIS	- 05 - Bud	get principal PETR	BP	2020
Ц		30.0		IV - ANNEX	ES			IV	
	005-20005	AR Prefecture  ENGAGEMENTS HC RS BILAN  05-200052801 ETAT DES RECEPTES GREVEES D'ULE AFFECTATION SPECIALE							
	Publié le	30,00,20							_
	Libellé de	la recette	:						
	Reste à e	mployer au	01/01/N:						
	Recettes				Dépenses				
	Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant	

TOTAL Reste à employer au 01/0	1/N: 0,00	
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/1	2/N :	

B-3-4-B3 51

Reste à employer au 31/12/N :

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	NERATION (3)	CONTRAT	
01/01/2020	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CEFFE DE PROJET LEADER	Α	ADM		0,00		CDI
CHARGE DE MISSION CTES ECC	Α	ADM		0,00		CDD
CHARGEE DE MISSION CTES TE	Α	ADM		0,00		CDD
DIRECTRICE	Α	ADM		0,00		CDI
GESTIONNAIRE LEADER	Α	ADM		0,00		CDD
GESTIONNAIRE PAYS	В	ADM		0,00		CDD
AGENT D ACCUEIL MJD	С	ADM		0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

B-3-4-C1

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif. CULT: Culturel ANIM: Animation. PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1 54

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
AR Prefecture AUTRES ELEMENTS DI IFORMATIONS  005-200051387E\$30E\$ ORGANISMESIBANS PESQUE LS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT Reçu le 05/03/2020 FINANCIE R	C2	
(articles L. 2313-1 et L. 23 13-1-1 du CGCT)		

	Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.									
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement						
<u>Délégation de service public</u> (2)										
Détention d'une part du capital										
Garantie ou cautionnement d'un emprunt										
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme										
<u>Autres</u>										

B-3-4-C2 55

<sup>(1)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	7
AN PIECECTIFE AUTRES ELEMENTS DI IFORMATIONS  005-2 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	C3.1	7
Reçu le 05/03/2020 OU L'ETABLISS IMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

B-3-4-C31 56

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR					2020
IV - ANNEXES					
AN PICTURE AUTRES ELEMENTS DI IFORMATIONS  005-2000528 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PÜBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)					
Publié le 05/03/2020					
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

B-3-4-C31 57

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

POLE D'EQUILIBRE TERRIT	TORIAL ET RURAL DU BRIANCO	NNAIS - 05 - Bu	ıdget principal PE	TR	ВР	2020
AD Drofog	IV - ANNEX ES				IV	
005-20005280 <b>LISTE DES</b> SE	AUTRES ELEMENTS D'INFO		ET ANNEXE		C3.3	
Publié le 05/03/2020				1		
Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	(OL no

B-3-4-C31 58

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR						P 2020
	IV - ANNEXES  AR Prefecture  AUTRES ELEMENTS DI NFORMATIONS  005-202(\$778 \$1880 \$280 \$277 \$28 \$200 \$277 \$28 \$200 \$277 \$28 \$200 \$277 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200 \$200						
- 11	Reçu le 05/03/2020 Publié le 05/03/2020						
	Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l	'établissement	Date de création	N° et date délibération		Nature de l'activité (SPIC/SPA)

B-3-4-C31 59

	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS - 05 - Budget principal PETR							P 2020	
	IV ANNEXES							,	
	ABECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE			ONTRIBUTIONS DIRECTES			D1		
	Dag. 1a 05/02	-20200304-2020004							
	P <b>uibellés</b> le 05/	3 Bases notifiées (si	Variation des	Taux appliqués par décision de	Variation de taux / N-1	Produit pro	•		
		de vote)	(%)	l'assemblée délibérante (%)	(%)	par l'assemblée délibérante		/ N-1 (%)	
TOTA	.L								

B-3-4-D1 60

Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Villard-Saint-Pancrace, le 04 mars 2020

Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES: Pour 7 Contre O Abstention O

Date de convocation: 25/02/2020

Les membres du Comité s	syndical,	Date de comocadión : 25/52/2525			
Pierre LEROY CCB Titulaire		Francine DAERDEN CCB Suppléante	Teruden		
Gérard FROMM CCB Titulaire		Sébastien FINE CCB Suppléant			
Thierry BOUCHIE CCB Titulaire		Romain GRYZKA CCB Suppléant			
Martine ALYRE CCB Titulaire	nly	Éric PEYTHIEU CCB Suppléant			
Maurice DUFFOUR CCB Titulaire		Jean Pierre SEVREZ CCB Suppléant			
Max BREMOND CCGQ Titulaire		Valérie GARCIN EYMEOUD CCGQ Suppléante			
Christian LAURENS CCGQ Titulaire	· ·	Dominique MOULIN CCGQ Suppléant			
Bernard LETERRIER CCGQ Titulaire		Maxime BERARD CCGQ Suppléant			
Serge LAURENS CCGQ Titulaire	S	Jean Louis BERARD CCGQ Suppléant			
Gérard GUIMBERT CCPE Titulaire		Cyrille DRUJON D'ASTROS CCPE Suppléant			
Serge GIORDANO CCPE Titulaire	grand	Jean-Robert RICHARD CCPE Suppléant			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...... et de la publication le .......

## **SOMMAIRE**

## I.Informations générales p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget é**sentation générale du budge**t p.3 II.Pr A15 Vue d'ensemble - Section 8 304 - 2020004BP20 - DE A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres p.4 p.5 p.6 A3b Yued ensemble o Section dinvestissement - Chapitres p.8 Balance générale du budget - Dépenses p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes III.Vote du budget p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles p.15

	IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet		
A - E					
p.16					
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X X			
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	l x			
p.24	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x			
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x			
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	l x			
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x			
p.29	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X			
p.31	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X			
p.32	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	l x			
p.33	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	l x			
p.34	A4 - Etat des provisions	X			
p.35	A5 - Etalement des provisions	X			
p.36	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X			
p.37	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X			
p.38	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X			
p.39	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X			
p.40	A8 - Etat des charges transférées	X			
p.41	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X			
B - E	ngagements hors bilan				
p.42	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X			
p.43	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X			
p.44	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X			
p.45	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X			
p.46	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X			
p.47	B1.6 - Etat des engagements reçus	X			
p.48	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X			
p.49	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X			
p.50	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X			
p.51	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X			
C-A	utres éléments d'informations				
p.52	C1 - Etat du personnel	X			
p.55	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X			
p.56	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X			
p.57	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X			
p.58	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X			
p.59	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X			
D-D	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures				
p.60	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X			
p.61	D2 - Arrêté et signatures	X			

<sup>(1)</sup> Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)